

L'arc boutant

Une publication de la Fnogec
au service des responsables des établissements catholiques d'enseignement

Février 2017 - N°568



ÉDITO

par Aurélia de Saint-Exupéry,
secrétaire générale de la Fnogec



© Fnogec

Nos Ogec évoluent dans un environnement de plus en plus complexe qui exige des compétences bénévoles et salariées toujours plus pointues.

L'horizon doit être vu comme un défi porteur d'avenir, et pour le relever, la Fnogec se met au service de son réseau afin de lui apporter appui et expertise, et de garantir à ses établissements la meilleure gestion possible.

Cette année, notre équipe s'est renforcée. Elle a particulièrement mobilisé ses compétences et déployé son action tant dans le domaine de la gestion que dans celui du social ou du numérique comme en attestent l'adoption de la nouvelle nomenclature comptable, la signature de la convention collective unique, le « lifting » du site internet ou encore les nouveaux outils mis à la disposition du réseau. L'implication de nos partenaires a elle aussi été consolidée : elle est devenue beaucoup plus engagée. Chaque semaine, au moins deux salariés étaient en mission dans l'un de vos territoires pour former et accompagner vos équipes, vos établissements ou participer à vos assemblées.

N'hésitez pas à nous faire remonter les expériences originales que vous vivez : la vie associative est inventive et s'enrichit de l'expérience des autres. Faites appel à nos services pour optimiser votre accompagnement et réfléchir à l'organisation de vos territoires qui sont tous au service de l'enseignement catholique diocésain.

Si le modèle associatif ne recherche pas la rentabilité, il doit être efficient. Pour faire de cette exigence une chance, il faut être réactif et créatif tout en persévérant vers une coopération toujours plus professionnelle. Au sein de cette grande fédération, nombre de vos organisations territoriales sont les témoins d'innovations et de pratiques originales que nous voulons faire partager. Tel est l'enjeu des Journées Nationales qui, cette année, placent les Udogec et les Urogec au cœur de notre organisation.

Choisir de nous arrêter un week-end en mars à Deauville, c'est nous donner les moyens de nous recentrer autour de notre mission et de mettre collectivement nos ressources au service de l'œuvre éducative.

ACTUALITÉS

2

- Journées Nationales 2017 : il est encore temps de vous inscrire !
- Jeu-concours : gagnez un audit de votre contrat de restauration collective

DOSSIER : RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015-2016

3

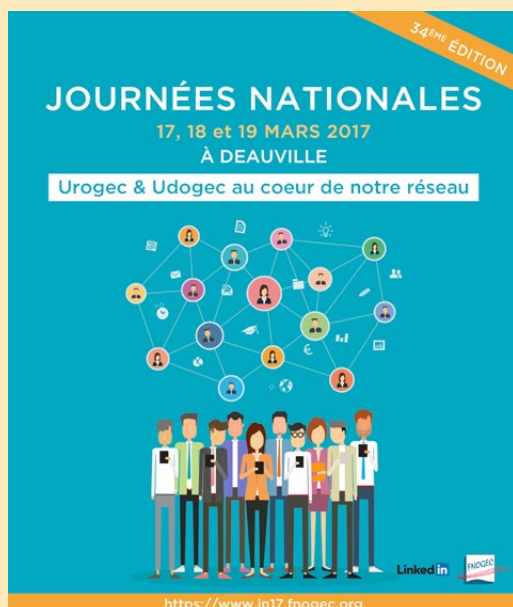
- L'interview de Michel Quesnot
- Fnogec 2.0 : vers une gestion collaborative et connectée
- Pôle Social : le changement n'est pas pour maintenant, mais c'est maintenant qu'il se prépare !
- Pôle Économie-gestion : un prisme multifacetté pour éclairer le quotidien des Ogec et de leurs établissements
- Service civique ? Et pourquoi pas dans votre établissement à la rentrée 2017 ?
- Pôle Systèmes d'information : transformer les flux d'information en outils collaboratifs numériques
- Pôle Communication : se connecter grâce à la création d'une intelligence collective
- En route pour 2017 !
- Repères financiers : le mot du trésorier et les comptes annuels
- Remerciements

TABLEAU DE BORD

16

- Chiffres-clés et agenda
- Temps de carême : « Prière à Marie »
- Bulletin d'abonnement

Journées Nationales 2017 : il est encore temps de vous inscrire !



JN17 : J-2 mois ! Si vous ne l'avez pas encore fait, il est encore temps de vous inscrire aux Journées Nationales 2017. Venez nombreux pour réfléchir ensemble aux enjeux de demain. **Notre force ?** Un réseau associatif puissant et dynamique qui place l'humain au centre de ses actions.

Clôture des inscriptions : le 17 février

N'hésitez pas à diffuser cette information à l'ensemble de vos administrateurs Udogec et Urogec, aux présidents de vos territoires ainsi qu'aux experts qualifiés que vous aurez identifiés comme susceptibles d'être intéressés par ces JN :

Retrouvez toutes les informations sur le site des JN17 : www.jn17.fnogec.org

Inscription : <http://inscription.congres-deauville.com/fr/link/Oe541da955abb56216548a1c6b7794fb.html>

Jeu-concours : gagnez un audit de votre prestation de restauration collective

■ Principe :

Répondez aux questions suivantes via le [formulaire en ligne](#)¹. Le gagnant sera déterminé par tirage au sort.

1^{re} Question ➔ Un établissement peut-il demander à une société de restauration collective de privilégier l'origine du bien acheté (ex : privilégier la viande d'origine française, les agriculteurs locaux, la boulangerie du quartier, etc.) ?

2^e Question ➔ À quelle fréquence est-il préconisé de renégocier un contrat de restauration ?

3^e Question ➔ Un établissement qui choisit de mettre en place un système de paniers repas, doit-il se conformer à la réglementation sur la restauration collective ?

■ Lot à gagner :

■ Si votre service de restauration est autogéré, vous gagnerez un audit opérationnel de votre service de restauration.

■ Si votre prestation de restauration est sous-traitée à une société de restauration collective, vous gagnerez un audit contractuel et réglementaire de la prestation délivrée.

Indice : Les réponses aux questions se trouvent sur le site internet de la Fnogec. Explorez les nouvelles publications...



Participer

Attention : une seule participation par Ogec !

Clôture des participations : le 3 mars 2017 à 12 heures

Le règlement du jeu concours est disponible sur le site de la Fnogec : www.fnogec.org²

1. <https://form.jotformeu.com/70163621697358>

2. www.fnogec.org/activites-de-letablissement/actualites/jeu-concours-gagnez-un-audit-de-votre-prestation-de-restauration

Quand la spécialisation devient la clé du succès d'une gestion fédératrice gagnante

L'année qui vient de s'écouler a été portée par la volonté d'ancrer la gestion de demain dans une démarche à la fois de professionnalisation, de restructuration, de simplification et de digitalisation. Les actions majeures qui ont été conduites au cours de l'année scolaire 2015-2016 se sont inscrites dans cette volonté tout en mettant l'accent sur la spécificité fédérative de notre réseau qui fait de la Fnogec un acteur essentiel de l'Enseignement catholique.



L'équipe des permanents de la Fnogec.

Pour introduire le rapport d'activité et comprendre la vision stratégique de la fédération, nous avons interrogé Michel Quesnot, président de la Fnogec.

Marine de Montalivet: Quels ont été les temps forts et les avancées de la fédération sur l'année 2015-2016 ?



© Fnogec

Michel Quesnot: L'année a été marquée par la mise en place de trois actions fortes qui prendront toute leur ampleur dans la continuité. Tout d'abord, la professionnalisation de la Fnogec.

Cette volonté de monter en compétences se dessine très concrètement grâce au développement de méthodes et d'outils plus pertinents et mieux structurés, et grâce aux recrutements ainsi qu'à la mise en place systématique dans nos pôles d'expertises, d'un travail commun entre administrateurs et salariés dont les compétences pointues se complètent. Il faut bien préciser que le bénévolat n'est pas l'inverse du professionnalisme. L'inverse du professionnalisme c'est

l'amateurisme qui n'a pas sa place ici. Ensuite, il y a eu la volonté des pouvoirs publics de mettre en place un processus de regroupement des fédérations patronales. Cette décision du gouvernement a eu pour conséquence d'engager plusieurs fédérations à nous rejoindre, ce qui a donné naissance à la Confédération (CEPNL). Ensemble on est plus forts, on va plus vite et on va plus loin. Enfin, la Fnogec a mis un point d'honneur à instaurer et à maintenir des relations de confiance avec toutes les composantes de l'Institution [ndlr: toutes les organisations de l'Enseignement catholique].

MdM: Pouvez-vous nous en dire plus sur la Confédération ?

MQ: Les pouvoirs publics ont simultanément décidé de mesurer la représentativité des organisations patronales et, pour celles qui n'auraient pas un volume suffisant d'adhérents, de leur demander de se regrouper avec d'autres. Il s'agit pour nous

d'un événement majeur parce que deux fédérations, la Fesic¹ et l'Aeuic², ont souhaité créer avec la Fnogec (en lien avec le Collège employeur³) une Confédération pour qu'elles conservent une représentativité nationale. Nous avons donc constitué un seul dossier de représentativité qui comprend les trois entités concernées, dans l'objectif de ne former qu'une seule commission paritaire nationale avec une convention collective unique. Il faut préciser qu'en plus des deux conventions collectives liées à ces deux fédérations, nous avons déjà de notre côté sept conventions collectives. Cette convention collective unique reprend à l'identique les dispositions des conventions collectives de chaque entité, en dehors des dispositions concernant le dialogue social national. Cette convention collective unique a aujourd'hui été signée par trois organisations syndicales très largement majoritaires en termes d'audience⁴, et se substituera aux anciennes

« Nous avons accéléré notre professionnalisation avec la volonté de monter en compétences. »

conventions collectives dès le mois d'avril 2017. Cette Confédération est une chance pour tout le monde parce que nous représentons dorénavant, en matière de dialogue social, une filière qui couvre la maternelle jusqu'aux études supérieures les plus prestigieuses tout en ayant une vision commune: celle de l'intérêt général.

MdM : Y a-t-il eu d'autres orientations stratégiques ?

MQ : Oui ! [...]

Pour lire la suite de l'interview, nous vous invitons à télécharger le rapport d'activité sur le site de la Fnogec dans la rubrique « Communication ».

1. Fesic: Fédération des établissements d'enseignement supérieur d'intérêt collectif.
2. Aeuic: Association des employeurs des universités et instituts catholiques.
3. Le Collège employeur regroupe la Fnogec, le Snceel, le Synadec, le Synadic et l'UNETP.
4. Sur la base des arrêtés de 2013.

Fnogec 2.0 : vers une gestion collaborative et connectée

La Fnogec témoigne du fait que la liberté d'association offre de très larges possibilités d'actions dans tous les domaines de la vie sociale et économique, et notamment dans le domaine scolaire. Le réseau des Ogec doit être un lieu de cohésion où l'école et l'économie se rencontrent et mettent en commun leurs activités.

Depuis 1959, la Fnogec est au service de l'Enseignement catholique sur tout le territoire français. Définie par le Statut de l'Enseignement catholique, elle est la fédération professionnelle et la représentante qualifiée de ses unions territoriales qu'elle fédère (Urogec, Udogec et indirectement Ogec). Depuis sa création, la Fnogec a pour mission l'animation, l'accompagnement et la représentation des établissements catholiques d'enseignement, dans le respect de ses Statuts. La spécificité de notre gestion associe une combinaison d'expertises dans les domaines économique, financier, social, juridique et immobilier à la promotion d'un langage commun, clé d'une coordination réussie entre les Urogec et les Udogec.

Chaque année, nous voulons que cette gestion soit plus professionnelle, plus pertinente et mieux organisée, en mettant en place les procédures de contrôle et de médiation nécessaires pour garantir le fonctionnement pérenne des établissements scolaires. La professionnalisation de la Fnogec s'est accompagnée d'un processus de modernisation avec la création et le développement d'outils de communication collaboratifs pour prendre le virage de la transformation numérique. C'est



parce que notre réseau est structuré qu'il garantit une mutualisation au service de la solidarité entre des établissements autonomes, mais il est essentiel que cette gestion reste avant tout une gestion de proximité.

La bonne santé économique de l'ensemble du réseau permet enfin de conduire, avec le Collège employeur, une politique sociale en lien avec les valeurs chrétiennes qui placent l'homme au centre de la relation et qui constituent l'identité de la Fnogec. C'est dans cet objectif qu'elle est devenue membre fondateur de la CEPNL (Confédération de l'enseignement privé

à but non lucratif) et qu'elle s'est lancée dans l'aventure d'une Branche qui regroupe neuf conventions collectives.

Pour la Fnogec, prendre part au réenchâtement de l'école engagé par le Secrétariat général de l'Enseignement catholique, c'est réfléchir à ses priorités, à ses orientations fédératives et aux moyens de mettre en œuvre les actions correspondantes. Si les Ogec existent, c'est avant tout pour que les établissements scolaires puissent initier et mettre en place des projets adaptés à leurs spécificités.

Dans un contexte social et économique à la fois complexe et incertain, et alors que l'association au service public nous rend dépendants de cet environnement ainsi que de la politique de réduction des finances publiques, il a fallu accompagner les transformations pédagogiques telles que la réforme des rythmes scolaires et les nouvelles réglementations — notamment en matière d'accessibilité — qui correspondent à notre volonté pastorale d'ouverture à tous.

*Aurélia de Saint-Exupéry,
secrétaire générale de la Fnogec*

Pôle Social : le changement n'est pas pour maintenant, mais c'est maintenant qu'il se prépare !

Comme la Fnogec, le pôle Social a connu cette dernière année une (r)évolution tant dans sa structuration que dans ses missions. Le rapport d'activité évoque une année charnière. Et demain ? L'objectif est d'accompagner le changement qui va s'opérer dans les cinq prochaines années. Personnalisation des droits et garanties des salariés, accompagnement des chefs d'établissement, animation du réseau, développement d'outils notamment numériques.



© CCO/VisualHunt

■ **Se transformer pour s'adapter**

Les lois successives relatives à la généralisation de la complémentaire santé, à la réforme de la formation professionnelle, à la restructuration des branches professionnelles, au rôle central de la négociation de Branche et d'entreprise ainsi qu'à la représentativité patronale mettent la Branche professionnelle au cœur du droit social et de ses évolutions rapides.

La Branche — animée par la Fnogec, en lien avec le Collège employeur, dans le cadre de la Confédération de l'enseignement privé non lucratif (CEPNL) —, devra ainsi harmoniser les droits et les garanties des salariés, gérer des statuts nouveaux, assurer la pérennité des régimes de prévoyance, de santé, de retraite, gérer au plus près

les fonds mutualisés en matière de formation professionnelle et définir l'ordre public social.

La Branche est en effet un producteur de normes et un prescripteur de processus. Elle est aussi et surtout un réseau fédératif : le ciment de la construction d'une œuvre commune par le partage d'expérience et la mise à disposition de services aux entreprises en tant qu'outil commun d'assistance.

La gestion d'une école est une activité particulièrement exigeante dans un environnement social, économique et juridique en perpétuelle mutation. Cette situation nous pousse à réfléchir à notre positionnement : les adhérents ont besoin d'un accompagnement qualitatif, voire individualisé et c'est notre mission que d'anticiper cette évolution.

■ Anticiper et répondre aux attentes croissantes

Pour avancer et rester performante, la fédération des Ogec a fait le choix de s'organiser, de monter en compétences et d'asseoir sa représentativité. Mais la représentativité sans légitimité ne fonctionne pas. Et la légitimité c'est d'être identifié et organisé en apportant davantage de services aux entreprises de la Branche.

Dans le cadre de son activité, la Fnogec devra donc favoriser la lisibilité — par des processus identifiés — et l'application des normes qu'elle produit afin de permettre aux différents établissements d'avoir une vision claire des enjeux

et de leur marge de manœuvre en termes de dialogue social.

La proximité sera un vecteur clé. Et c'est par l'animation de son réseau, le développement du sentiment d'appartenance et la volonté de travailler en commun avec des outils collaboratifs qu'au final les Ogec bénéficieront des compétences et des expertises attendues.

*Jean-René Le Meur,
responsable du pôle Social de la Fnogec*

*en collaboration avec:
Alexandre Chrétien et Dorothee Bernard,
juristes du pôle Social de la Fnogec
Aurélie Delgove, chargée de mission Formation
professionnelle et Compétences pour le Collège employeur*

Le point de vue de Robert Fonck



© Fnogec

« Notre défi repose sur notre capacité de formalisation et d'anticipation pour asseoir un dialogue social réussi ». Robert Fonck¹, administrateur référent en Social, répond aux questions de Jean-René Le Meur.

Jean-René Le Meur : Un début d'année est toujours l'occasion de faire un bilan et de mettre en place de bonnes résolutions. Quel bilan faites-vous de cette année 2015-2016 et quelles bonnes résolutions formulez-vous ?

Robert Fonck : Le dialogue social c'est avant tout quelques chiffres : 90 réunions paritaires, 30 réunions préparatoires du Collège employeur, mais aussi 60 réunions d'information en région, etc. C'est la création d'un régime de frais de santé (EEP Santé), un dispositif de retraite complémentaire (EEP retraite, regroupement d'adhésion et rapprochement de l'URCREP), une réforme de la formation professionnelle (EEP Formation), une nouvelle branche (CEPNL). Et c'est sans parler de la gestion quotidienne des dossiers ni de l'animation des commissions paritaires comme la CPN SEP. C'est d'ailleurs l'occasion de remercier les représentants des organisations composant le Collège employeur pour leur implication, sans oublier l'apport essentiel des salariés de la Fnogec et du Collège employeur.

Le dialogue social ne se réduit pas à des chiffres, même si le travail d'équipe permet un dialogue social de qualité. Cette année nous avons été à l'écoute des organisations syndicales, même si certaines priorités ont dû être trouvées et si

certaines négociations n'ont pu aboutir en raison de possibilités contributives limitées (NAO par exemple). C'est aussi ça la maturité !

JRLM : Et pour demain ?

RF : L'évolution socio-économique de notre monde nécessite un dialogue permanent entre les différents acteurs de l'enseignement. L'interdépendance et les interactions entre les groupes sociaux régissent les liens de progrès dans le respect de chacun. Le défi de la CEPNL, de la Fnogec, et donc du pôle Social, repose sur notre capacité de formalisation et d'anticipation dans l'intérêt de tous.

Le pôle Social a réussi à se structurer tout en se développant et cela, dans la satisfaction des évolutions réglementaires et des besoins de l'ensemble des acteurs de la Branche. C'est donc « sous contraintes » que le travail du pôle a été réalisé. L'activité et le dialogue social constituent la clé de voûte de notre organisation de Branche. Le climat et l'appartenance à une équipe, dans le respect des idées et des personnes et avec l'entière satisfaction de respecter les valeurs et les principes de l'Enseignement catholique, ne peuvent évoluer sereinement sans une application rigoureuse du dialogue social et sans son anticipation. C'est ce qui a été tout particulièrement réalisé en 2016 et qui doit être amplifié en 2017.

Pour en savoir + sur les missions et les réalisations du pôle Social : téléchargez le rapport d'activité sur le site de la Fnogec dans la rubrique « Communication ».

¹ Robert Fonck est administrateur d'Ogec et de la Fnogec, membre du Collège employeur et président de la Commission paritaire SEP. Il est ancien Secrétaire général de banques nationales, ancien dirigeant de banques et d'établissements financiers dans les métiers de la finance et des ressources humaines.

Pôle Économie-gestion : un prisme multi-facetté pour éclairer le quotidien des Ogec et de leurs établissements

« Économie » et « gestion », deux mots aux sens multiples qui se traduisent dans l'activité quotidienne du pôle aux compétences variées allant de la comptabilité au droit associatif, en passant par la gestion financière, les finances publiques, le droit fiscal, le droit immobilier ou encore celui de la construction.



© Spokkete - Fotolia / Fotolia

Le point de vue d'Alain Laflorientie

Décrypter l'actualité, vulgariser l'information et accompagner le réseau dans les mutations découlant des nouveaux contextes légaux et économiques, tels sont les enjeux quotidiens du pôle Économie-gestion.



© Fnogec

Pour Alain Laflorientie, administrateur de la Fnogec et référent en immobilier, si le pôle était...

... **une épice**, il serait la vanille : un produit complexe et addictif qui demande une attention particulière. Les services déployés par le pôle Économie-gestion sont ainsi le résultat d'un travail collaboratif entre des experts et des acteurs clés qui font vivre nos établissements scolaires (Ogec, chefs d'établissements, parents, propriétaires) réalisant en commun le plus bel ouvrage pour le meilleur accueil des jeunes ;

... **une couleur**, il serait le bleu de la vague car chacun y œuvre avec énergie et engagement pour le service de tous, surmontant les difficultés quotidiennes ;

... **une fleur**, il serait une rose bien éclose, posée sur sa tige épineuse : aussi belle soit-elle, la tâche reste lourde, et l'équipe du pôle Économie-gestion est avant tout rigoureuse dans ses réponses, attentive et toujours à l'écoute du réseau.

En 2015-2016, le pôle Économie-gestion s'est donc renforcé avec l'arrivée d'une expert-comptable, complétant ainsi l'équipe composée de juristes, de chargés de mission et d'un analyste financier : des compétences étendues et complémentaires au service du réseau afin d'accompagner nos écoles dans leur gestion économique et associative.

■ Un accompagnement quotidien

Le contexte économique, financier et légal en mutation permanente nécessite d'accompagner au quotidien les gestionnaires des établissements. Révision de la nomenclature comptable de l'Enseignement catholique, mise en place des Ad'AP (Agendas d'accessibilité programmée), mise en œuvre des nouvelles dispositions relatives aux baux commerciaux nécessitant une réflexion de la part des Ogec et des associations propriétaires sur les charges supportées par l'un et l'autre des cocontractants, et bien d'autres sujets encore qui ont conduit le pôle Économie-gestion, et les commissions auxquelles ses collaborateurs participent, à organiser des temps forts devenus incontournables : Journée Immobilier du 23 mars 2016, Journée Gestion du 10 mai 2016, Salon des maires de France des 31 mai, 1^{er} et 2 juin 2016.

Les gestionnaires font très fréquemment face à un casse-tête mêlant besoins de financement (accessibilité, développement du numérique, nouveaux projets pédagogiques, etc.), contexte économique contraint, réorganisation de la carte administrative (nouvelles régions, fusions de

communes) et formalisme, cependant nécessaire à une vie associative pérenne. Or, comment demander à un bénévole d'être compétent sur autant de domaines ? Ce besoin croissant d'accompagnement et de décryptage de la réglementation applicable aux Ogec a conduit le pôle Économie-gestion à se lancer dans la refonte de sa documentation et dans la diffusion de nouveaux outils mieux adaptés (fiches pratiques, guides, application « immobilier » — qui sera déployée en 2016-2017).

Les situations disparates, tant au niveau des établissements que de celui de l'organisation territoriale de l'Enseignement catholique, ont amené les collaborateurs de la Fnogec à accompagner

localement le réseau des Ogec. Ceci, en animant des rencontres inter-régionales — destinées à faire partager les pratiques et l'organisation des Udogec et des Urogec — ou des réunions départementales, en un temps record, en vue du déploiement de la nomenclature comptable au sein des établissements (34 réunions en 3 mois) ou encore en accompagnant les personnes ressources dans leur négociation de forfaits (communaux, départementaux ou régionaux) ainsi que dans la mise en œuvre des travaux d'accessibilité.

*Sophie Pouverreau,
juriste du pôle Économie-gestion de la Fnogec*

*Alain Laflorentie,
administrateur de la Fnogec et référent en immobilier*

Pour en savoir + sur les missions et les réalisations du pôle Économie-gestion : téléchargez le rapport d'activité sur le site de la Fnogec dans la rubrique « Communication ».

Service civique : et pourquoi pas dans votre établissement à la rentrée 2017 ?

Le pôle Service civique de la Fnogec vous accompagne dans vos démarches !



■ À propos du Service civique

Créé par la loi du 10 mars 2010, le Service civique est plus qu'une politique publique pour la jeunesse, c'est une politique publique de cohésion nationale pour tous, porteuse d'un vivre ensemble redynamisé. Il a pour ambition de permettre à tous les jeunes qui le souhaitent (entre 16 et 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les jeunes handicapés) de s'engager au service d'une mission d'intérêt général. Indemnisé 580 € par mois, il permet de s'engager pour des missions de 6 à 12 mois d'intérêt

général au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité, etc. sans condition de diplôme ou de formation. Ceci, en France ou à l'étranger et dans neuf domaines d'action : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté et aide humanitaire. Selon le décret du 11 avril 2016, le Service civique relève du Haut-commissaire à l'engagement civique placé auprès du Premier ministre, et c'est l'Agence du service civique qui est chargée de sa mise en œuvre.

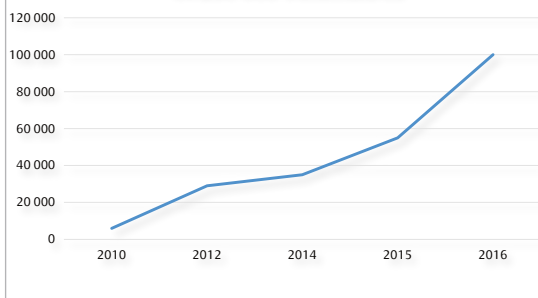
La convention de partenariat entre la Fnogec, l'Ugsel, le Sgec et le Cneap, et l'Agence du Service civique



- Secrétariat général de l'Enseignement catholique
- Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'Enseignement catholique
- Conseil national de l'Enseignement catholique
- Fédération sportive éducative de l'Enseignement catholique

Agrément national unique délivré à la Fnogec.

En 2017 le Service civique fête ses 7 ans et 200 000 volontaires



© www.facebook.com/gouvernement.fr

Évolution du nombre de volontaires engagés en Service civique.

Un intérêt et une notoriété en nette progression qui confirme le rôle du Service civique et l'empreinte qu'il laisse au sein de la société actuelle (voir tableau page suivante):

En sept ans, près de 200 000 jeunes de tous horizons ont franchi le pas et réalisé une mission de Service civique. Pour rendre cet engagement possible, près de 10 000 organismes se sont mobilisés et ont proposé des missions d'intérêt général pour accompagner les jeunes dans leur éveil à la citoyenneté et à l'élaboration de leur projet d'avenir. Ces deux dernières années ont constitué des étapes de consolidation essentielles, d'une part par l'évolution du Service civique, devenu « universel » et étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, et d'autre part par la forte accélération du nombre de jeunes engagés. En deux ans, le nombre de volontaires a quasiment

triplé, passant de 35 000 volontaires en 2014 à près de 100 000 en 2016.

■ Et dans l'Enseignement catholique ?

L'Enseignement catholique n'a pas attendu pour se lancer dans ce dispositif qui répond à ses valeurs. Il a été lancé en 2011 avec la signature d'une convention de partenariat entre, d'une part la Fnogec, l'Ugsel, le Sgec et le Cneap, et d'autre part l'Agence du service civique.

Un agrément national unique a été délivré à la Fnogec afin de faciliter les procédures de chaque établissement et d'éviter la multiplicité des agréments qui auraient pu être délivrés à chacun d'entre eux. Grâce à ce partenariat, les expertises peuvent être mutualisées afin d'intervenir à chaque grande étape du dispositif.

■ Et au sein de la Fnogec ?

Une personne dédiée à temps plein accompagne chaque établissement à toutes les étapes de la campagne — qui débute en avril pour se terminer en juin — et leur assure un suivi tout au long de l'année.

■ Mais quelles sont ces étapes ?

Pour en savoir + sur les missions et les réalisations du pôle Service civique: téléchargez le rapport d'activité sur le site de la Fnogec dans la rubrique « Communication ».

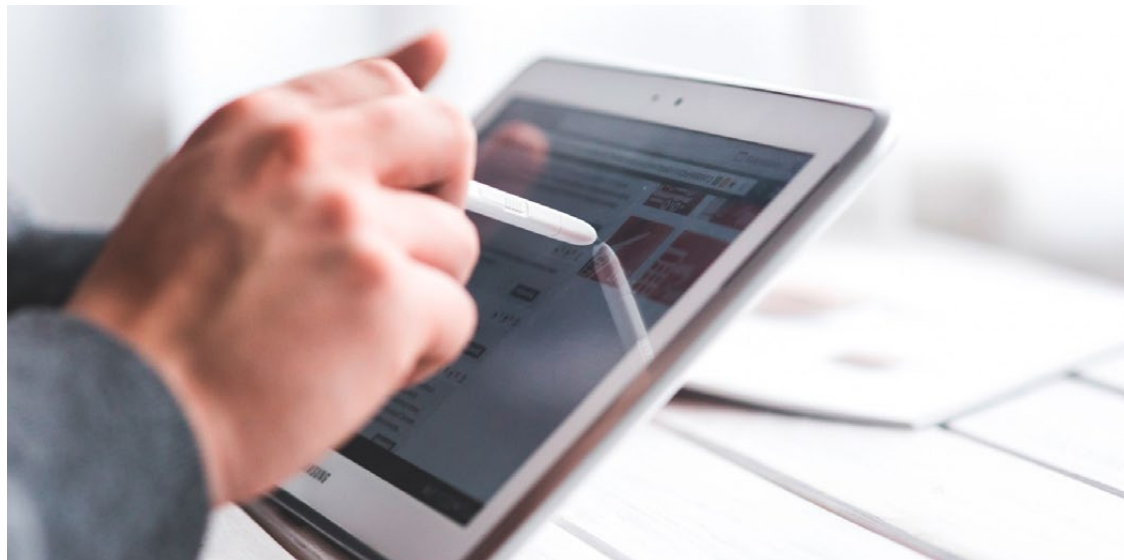
Armelle Baril, chargée de mission Service civique



© DR

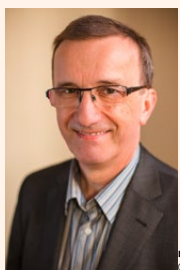
Pôle Systèmes d'information : transformer les flux d'information en outils collaboratifs numériques

Transition et révolution numériques, cloud, big data... autant d'évocations que nous entendons à longueur de journée et qui s'invitent au cœur de la prochaine campagne présidentielle. Dans ces domaines, la Fnogec n'est pas en reste comme vous pourrez le lire dans le rapport d'activité 2015-2016 sans oublier les perspectives pour la nouvelle année...



© VisualHunt

Le point de vue de Jean-François Debout, administrateur de la Fnogec et référent en systèmes d'information



Ce qui nous réunit c'est l'Enseignement catholique. Parler d'enseignement c'est évoquer d'abord la pédagogie : l'aptitude et la capacité à expliquer, à transmettre, à animer, à valoriser, etc. Par quel moyen ? Grâce à l'information ! Elle est au cœur des activités de tous les membres de l'Enseignement catholique : élèves et professeurs évidemment, ainsi que l'ensemble des acteurs de notre réseau. Réseau que l'on dit riche et complexe. D'où l'importance des services du pôle Systèmes d'information. « Systèmes d'information » à ne surtout pas confondre avec « informatique » qui ne véhicule que la technologie. On entendra donc facilement que « systèmes d'information » est une activité qui doit être cohérente avec l'organisation des hommes et des services.

Il est intéressant de distinguer l'information dite « structurée » de celle dite « non structurée ».

L'information structurée, la plus ancienne, correspond à des processus de traitement de « données » définis et partagés par des acteurs identifiés. C'est le cas par exemple des

processus de gestion. Ils traitent peu de volume instantanément mais contrôlent fortement l'information numérique ou alphabétique.

L'information non structurée correspond aux « connaissances » souvent décrites initialement au travers de « documents » alphanumériques. Le développement du numérique intègre aujourd'hui des éléments graphiques, sonores, vidéo, etc., soit de grandes quantités d'informations — qui ont donné naissance à l'expression « big data » — permettant à des services d'analyses complexes et d'aide à la décision d'extraire des connaissances, des renseignements et de la valeur ajoutée. Dans notre secteur, on pense par exemple aux textes réglementaires, aux bonnes pratiques, aux statistiques, etc.

Mais toutes ces informations doivent être partagées et servir à enrichir la dimension « réseau ». D'où l'émergence de services collaboratifs publics ou de services développés pour des groupes spécifiques. Ils permettent de partager et de travailler à la fois en groupes et en mode projet.

La Fnogec propose depuis une dizaine d'années ces types d'outils collaboratifs. Historiquement, elle a commencé par servir les activités les plus

structurées : gestion (Indices, Prévisionnel), ressources humaines (Social, BDES), immobilier, etc. Des services collaboratifs ont émergé en 2011 et évoluent aujourd'hui avec la nouvelle plateforme Fnogec 365, destinée aux membres de notre réseau. Les services d'informations non structurés sont abordés aujourd'hui à travers les « serveurs » d'informations accessibles sur Internet.

Cette année, nous allons particulièrement travailler sur le déploiement des services existants pour le réseau en étroite collaboration avec nos structures Udogec/Urogec ainsi qu'avec les établissements (en lien avec le Collège employeur).

En effet, si les applications sont aujourd'hui intuitives, c'est parce qu'elles sont adaptées et personnalisées (paramétrages) pour répondre efficacement aux besoins des organisations locales (droits d'accès aux fonctions). De ce fait, nous allons renforcer l'accompagnement et l'assistance technique auprès de nos utilisateurs sur l'ensemble du territoire. Nous allons ainsi aborder une nouvelle étape dans l'organisation des systèmes d'information en associant les utilisateurs avec les experts en conception, réalisation, support et maintenance.

Jean-François Deboudt, administrateur de la Fnogec et référent en systèmes d'information

Vers une numérisation collaborative

À la lecture du rapport d'activité, vous pourrez noter que l'activité du pôle Systèmes d'information a franchi un nouveau cap au cours de l'année scolaire 2015-2016.

Tout d'abord, parce que la palette d'applications dédiées à la gestion des établissements scolaires s'est étoffée : **gestion des ressources humaines, gestion courante du patrimoine immobilier**, etc. Ces applications ont toutes un point commun, qui est d'ailleurs l'une des facettes de la transformation numérique que nous sommes en train de vivre : elles disposent d'un espace d'archivage en ligne permettant d'enregistrer et de stocker les documents essentiels à un Ogec. Un **coffre-fort numérique** est ainsi consultable à tout moment à partir d'un simple navigateur internet. Vous êtes très nombreux à plébisciter

cette fonctionnalité et nous allons donc poursuivre nos efforts dans l'enrichissement de ce dispositif. Ensuite, parce qu'un projet de **modernisation de nos pratiques numériques** a été initié au sein du réseau Udogec/Urogec/Fnogec. Ce projet collaboratif se nomme **Fnogec 365** et permettra notamment de faciliter les échanges d'informations entre les différentes structures et de réduire les distances entre leurs membres. Le déploiement a déjà débuté dans certaines régions et se poursuivra cette année.

Frédéric Hul, responsable du pôle Systèmes d'information de la Fnogec

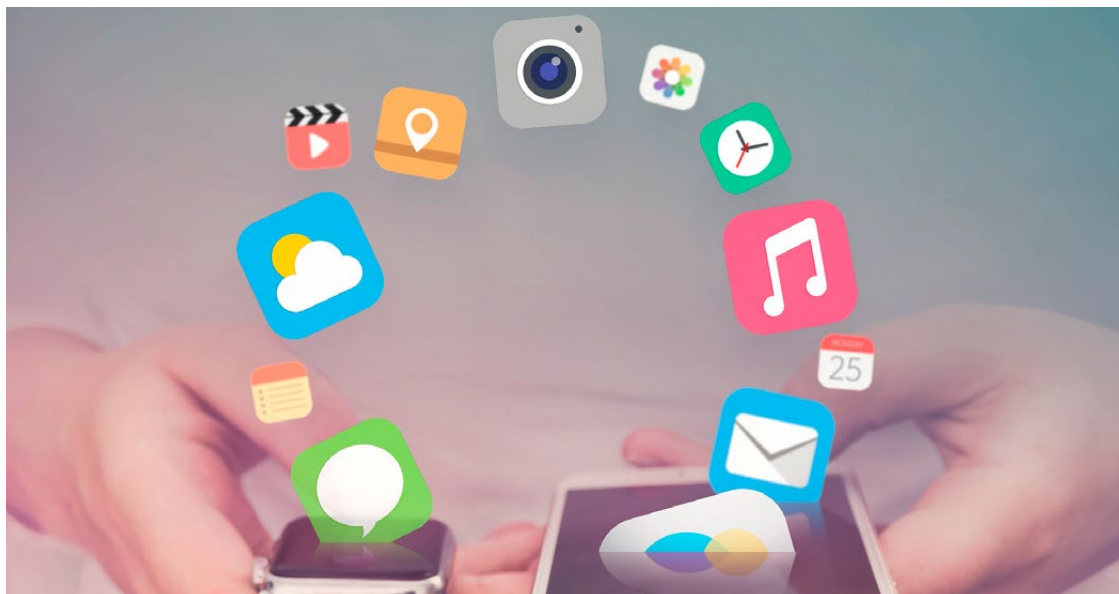
Pour en savoir + sur les missions et les réalisations du pôle Systèmes d'information : téléchargez le rapport d'activité sur le site de la Fnogec dans la rubrique « Communication ».



© VisualHunt

Pôle Communication : se connecter grâce à la création d'une intelligence collective

S'engager pour mieux fédérer, telle est la volonté de la Fnogec. Son objectif ? Mieux accompagner son réseau et répondre à ses attentes en favorisant une gestion collaborative. Dans ce cadre, le pôle Communication a choisi de devenir un levier d'engagement incontournable dont la mission est d'être un vecteur agile, structurant et fédérateur.



© Domaine public

En 2015-2016, le pôle Communication a notamment pris la décision de mieux contrôler les flux d'informations de la fédération vers ses organisations territoriales, et de les adapter à la diversité de ses publics. Structurer, clarifier et vulgariser les messages restent des enjeux majeurs pour faire circuler des actualités qui incarnent une communication

percutante et pertinente. Que ce soit dans une dynamique institutionnelle, numérique, éditoriale, événementielle ou encore partenariale, le pôle Communication encourage ses membres à développer une collaboration interactive et participative dans le but de poursuivre la démarche de professionnalisation engagée par la Fnogec.

Veille & tendances : pour en savoir + en quelques mots

■ Quels sont les enjeux de la communication à l'heure de la transformation numérique ?

Dans un monde devenu versatile, il existe une seule clé : asseoir une crédibilité objective. Comment ? En embrassant la contradiction, l'agilité et l'échange. Les trois mutations majeures de la communication sont :

- La numérisation globale et le poids croissant des réseaux sociaux ;
- L'importance des contenus pour faire émerger sa marque ;
- La multiplication des sources d'information et la réactivité efficace liée à l'ère de l'instantanéité.

La communication est un métier profondément transformé par l'accélération du temps

médiatique et la montée en puissance du numérique. Le temps réel est devenu une unité chronologique universelle qui impose de sacrés défis. Apporter de bonnes réponses au bon moment, c'est être connecté à ses publics où qu'ils soient et savoir les écouter. Et parce que l'ascendant d'une communauté est crucial pour être réactif et convaincant, il faut apprendre à faire confiance à ses relais d'influence et donc... à ses collaborateurs.

En 2017 et au-delà, il est impératif d'admettre que la communication d'une organisation se co-construit avec ses parties prenantes. Cela signifie savoir s'appuyer sur son écosystème pour être un acteur influent et digne de confiance. C'est à cette seule condition qu'une stratégie de communication sera efficace.

Le point de vue de Sylvie Picard, vice-présidente de la Fnogec et référente en communication



La communication telle qu'elle est incarnée par la Fnogec trouve une expression très concrète à travers les temps forts de la Fédération. En mars 2017 auront notamment lieu les Journées Nationales, événement majeur dans la vie associative du réseau.

Ce congrès institutionnel a pour objectif de répondre aux attentes et aux besoins des

territoires, de rappeler le rôle essentiel que jouent les Udogec et les Urogec au sein de ce réseau, et surtout, de leur donner des outils pour accompagner, représenter et animer l'ensemble des Ogec. La communication trouvera toute sa place lors de ces Journées Nationales : le site créé pour l'occasion représente un parfait exemple du savoir-faire du pôle Communication.

Sylvie Picard, vice-présidente de la Fnogec et référente en communication

Pour en savoir + sur les missions et les réalisations du pôle Communication : téléchargez le rapport d'activité sur le site de la Fnogec dans la rubrique « Communication ».

En route pour 2017!

Quels sont nos objectifs pour l'année à venir? Consolider notre organisation nationale et territoriale pour faciliter la gestion de nos établissements scolaires, garantir que notre réseau soit au service de l'Enseignement catholique, s'assurer qu'il soit le gardien de la dimension institutionnelle qu'il représente et préserver son esprit solidaire et fédérateur.



Tels sont les enjeux des Journées Nationales que nous organisons à Deauville en mars 2017.

Ces journées seront l'occasion d'entendre des experts et des intervenants reconnus sur ces différents sujets. Elles représenteront aussi une opportunité de partager nos savoirs et de réfléchir ensemble sur la façon d'offrir le

meilleur appui technique possible à nos relais territoriaux et aux responsables associatifs, sans se substituer à eux. L'implication de partenaires extérieurs démontre la volonté générale d'assurer ces objectifs.

Ensemble, prenons un bel envol vers des Journées Nationales collaboratives et solidaires!

Repères financiers

Yvon Menguy, trésorier de la Fnogec, nous apporte son éclairage sur les résultats comptables et financiers liés à l'exercice 2015-2016 de la Fédération.



Le mot du trésorier

■ **Compte de résultat au 31 août 2016**

L'excédent 2015-2016 s'établit à 53 K€ contre 228 K€ à la clôture de l'exercice précédent.

Malgré l'augmentation des cotisations appelées auprès de nos membres, qui résulte exclusivement de l'augmentation de nos effectifs scolarisés, on observe une baisse des produits. Cette baisse s'explique par une diminution des reprises de provisions et l'absence de produits liés aux Journées Nationales, non compensées par des produits exceptionnels et par l'augmentation des aides perçues pour la gestion du Service civique.

Les charges d'exploitation sont en augmentation sensible pour trois raisons principales :

- la participation de la Fnogec à la CEPNL créée en cours d'exercice ;
- les loyers des locaux annexes de la rue Barbusse ;
- des recrutements en cours d'année pour faire face au surcroît durable d'activité de notre fédération.

Cette augmentation n'est pas compensée par les moindres charges supportées pour l'événementiel (absence de JN) et les contributions au Collège employeur.

La baisse de l'excédent n'est pas nécessairement préoccupante dans la mesure où, d'une part, notre

situation financière est très saine et, d'autre part, la vocation de la Fnogec n'est pas d'accumuler les excédents mais de valoriser les cotisations appelées par un ensemble de moyens mis au service de nos membres.

■ **Bilan au 31 août 2016**

Le total net du bilan s'établit à 2022 K€, stable par rapport à la clôture de l'exercice précédent.

Côté actif, on constate une augmentation de l'actif immobilisé, correspondant essentiellement au nouvel aménagement des locaux situés au 277, rue Saint-Jacques (création de bureaux dans l'ancienne salle de réunion).

Le point significatif est la diminution de 233 K€ de la trésorerie au 31 août 2016 par rapport à la clôture annuelle précédente. Cette évolution provient des investissements réalisés et d'une détérioration des décalages de trésorerie d'exploitation en raison des financements Opcalia 2014 reversés en 2016 au Collège employeur et de la créance sur le Collège employeur relative aux frais de fonctionnement 2016 restant à encaisser. La capacité d'autofinancement de la Fnogec est positive de 61 K€ en 2015-2016.

*Yvon Menguy, trésorier de la Fnogec
et président de l'Urogec de Basse-Normandie*

Comptes annuels

■ Bilan simplifié

Bilan simplifié * au 31 août	2016	2015
Total Actif immobilisé	161	38
Créances	351	250
Valeurs mobilières de placement	84	86
Disponibilités	1 373	1 607
Charges constatées d'avance	53	28
Total Actif circulant	1 861	1 971
TOTAL ACTIF	2 022	2 009

Bilan simplifié * au 31 août	2016	2015
Total Fonds propres	1 476	1 424
Provisions	170	112
Dettes financières	3	3
Autres dettes	336	444
Total Dettes	339	447
Produits constatés d'avance	37	26
TOTAL PASSIF	2 022	2 009

* En milliers d'euros.

■ Compte de résultat simplifié

Au 31 août *	2016	2015
Cotisations Udogec-Urogec	1 967	1 933
Aides perçues / service civique	180	133
Reprises de provisions	150	184
Autres produits d'exploitation	324	475
Total produits d'exploitation	2 621	2 725
Autres charges externes	944	1 003
Charges de personnel	1 289	1 017
Autres charges d'exploitation	411	492
Total charges d'exploitation	2 644	2 512
Résultat d'exploitation	-23	213
Résultat financier	7	14
Résultat exceptionnel	69	1
Excédent	53	228

* En milliers d'euros.

Remerciements

Ils nous ont soutenus en 2015-2016.

Le dynamisme fédératif de notre réseau ne pourrait exister sans l'engagement de nos bénévoles, de nos salariés et de nos partenaires. Leurs compétences et leurs expertises enrichissent chaque jour davantage notre réseau et assurent ainsi la bonne gestion de nos établissements.



...sans oublier tout le réseau [Gec]

© VisualHunt.com

Nous souhaitons les remercier chaleureusement pour leur collaboration, leur implication et le travail formidable qu'ils effectuent au quotidien.

L'animation et la mixité de notre vie associative font la force de notre réseau : ensemble, continuons à faire vivre l'Enseignement catholique !
Merci à tous !

TABLEAU DE BORD

CHIFFRES UTILES

SMIC horaire brut au 1 ^{er} janvier 2017 : 9,76 €
SMIC mensuel brut pour 151,67h : 1 480,27 € au 1 ^{er} janvier 2017
Salaires minimum de branche mensuel brut au 1 ^{er} septembre 2015 pour 151,67h = 1 511,02 €
Salaires minimum de branche horaire brut au 1 ^{er} septembre 2015 : 9,96 €
Plafond mensuel de la Sécurité sociale au 1 ^{er} janvier 2017 : 3 269 €
Valeur du point de la CC SEP au 1 ^{er} septembre 2015 : 17,27 €
Valeur du point CC CFA-CFC au 1 ^{er} septembre 2015 : 74,31 €
Valeur du point de la fonction publique au 1 ^{er} juillet 2016 : 55,90 €

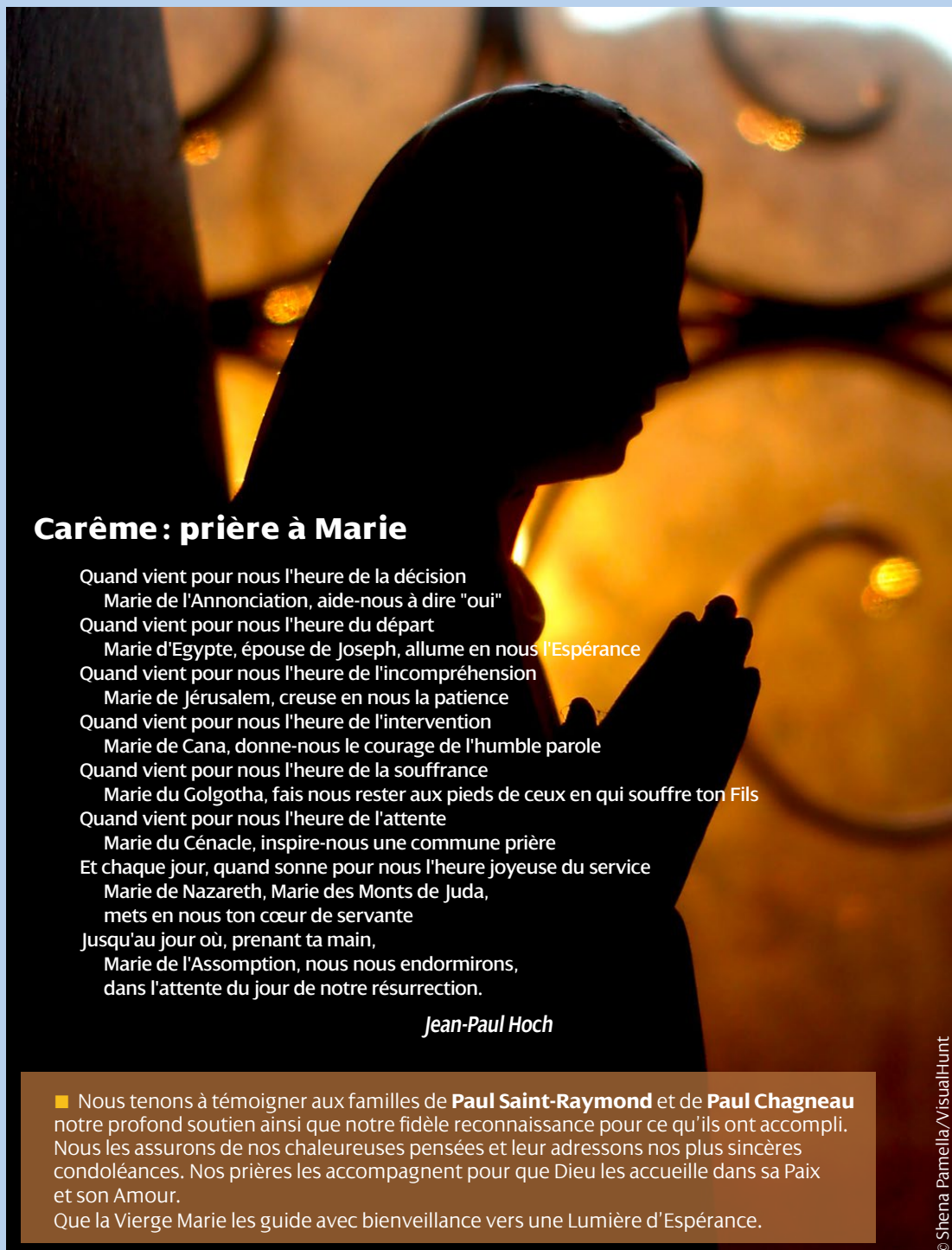
Codes IDCC (Intitulé de la convention collective/statut)

0390 professeurs de l'enseignement secondaire libre
1334 psychologues de l'enseignement privé
1446 enseignants HC du technique et chefs de travaux
1545 enseignants primaire catholique
2152 CFA CFC
3211 CC SEP 2015
9999 (sans CC) statuts des chefs d'établissements

AGENDA 2017

1 ^{er} février : CPN EFP
1 ^{er} & 2 février, 7 & 8 février : formation civique et citoyenne Service civique/ volontaires et tuteurs
2 février : CPN Prévoyance
16 février : Observatoire des métiers
7 mars : CPN EEP SANTÉ
9 mars : CPN EFP
10 mars : Bureau Fnogec
14 mars : CPN SEP
17-18-19 mars : Journées Nationales
31 mars : formation Service civique (dispositif et campagne 2017)
7 avril : Bureau et CA Fnogec

Si vous souhaitez partager avec nos lecteurs une prière, un texte ou une méditation, n'hésitez pas à nous envoyer vos propositions par mail pour que nous les intégrions dans les prochains numéros de l'Arc boutant. **Pour nous écrire :** m-demontalivet@fnogec.org



Carême : prière à Marie

Quand vient pour nous l'heure de la décision
 Marie de l'Annonciation, aide-nous à dire "oui"
 Quand vient pour nous l'heure du départ
 Marie d'Egypte, épouse de Joseph, allume en nous l'Espérance
 Quand vient pour nous l'heure de l'incompréhension
 Marie de Jérusalem, creuse en nous la patience
 Quand vient pour nous l'heure de l'intervention
 Marie de Cana, donne-nous le courage de l'humble parole
 Quand vient pour nous l'heure de la souffrance
 Marie du Golgotha, fais nous rester aux pieds de ceux en qui souffre ton Fils
 Quand vient pour nous l'heure de l'attente
 Marie du Cénacle, inspire-nous une commune prière
 Et chaque jour, quand sonne pour nous l'heure joyeuse du service
 Marie de Nazareth, Marie des Monts de Juda,
 mets en nous ton cœur de servante
 Jusqu'au jour où, prenant ta main,
 Marie de l'Assomption, nous nous endormirons,
 dans l'attente du jour de notre résurrection.

Jean-Paul Hoch

■ Nous tenons à témoigner aux familles de **Paul Saint-Raymond** et de **Paul Chagneau** notre profond soutien ainsi que notre fidèle reconnaissance pour ce qu'ils ont accompli. Nous les assurons de nos chaleureuses pensées et leur adressons nos plus sincères condoléances. Nos prières les accompagnent pour que Dieu les accueille dans sa Paix et son Amour.
 Que la Vierge Marie les guide avec bienveillance vers une Lumière d'Espérance.

L'arc boutant

Fondé en 1952 – Directeur de la publication : Michel Quesnot – Chargée de la publication : Marine de Montalivet – Secrétariat de rédaction et mise en page : Cécile Martin
 BSE Île-de-France-Centre – Imprimerie : Jouve – N° CP : 1119 G 85707 – Abonnement : 23,50 euros les dix numéros – FNOGEC/ARC BOUTANT – 277, rue Saint-Jacques – 75240 Paris Cedex 05
 Tél. 01 53 73 74 40 – Fax. 01 53 73 74 44 – E-mail : contact@fnogec.org – Site Internet : www.fnogec.org

BULLETIN D'ABONNEMENT*

(À adresser à : Fnogec – 277 rue Saint-Jacques – 75240 Paris cedex 05)

- OUI, je m'abonne pour 1 an à l'Arc boutant (10 numéros – versions papier + digital) au tarif de 23,50 € TTC**
- Je joins un chèque à l'ordre de la Fnogec (obligatoire) – Numéro du chèque :
- M. Mme Melle Nom : Prénom :
- Adresse :
- Code postal : Ville :
- Téléphone : E-mail :
- Je souhaite recevoir une facture Signature :

* Bulletin d'abonnement téléchargeable sur le site de la Fnogec : www.fnogec.org
 ** TVA de 2,10%. Abonnement valable pour la période de septembre 2016 à juin 2017